

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2022-2023/2
Titre	ASSISTANT/ASSISTANTE DE MAINTENANCE PC-RÉSEAUX
Matières	1. Structure des ordinateurs et systèmes d'exploitation 2. Télécommunication et réseaux

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

PREMIERE PARTIE - EXAMEN THÉORIQUE

STRUCTURE DES ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Grille-horaire de l'OBG Assistant(e) de maintenance PC-réseaux

<i>Années d'études</i>	<i>5e P</i>	<i>6e P</i>
STRUCTURE DES ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION	2	2
TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX	2	2
LABORATOIRE	10	10
T.P. ET MÉTHODES	7	7

●●● Programme

Le numéro du programme : **345/2007/249**

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/345-2007-249%20.pdf>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) pour l'enseignement professionnel, option « Assistant de maintenance pc-réseaux ».

II. Organisation de l'examen

••• Modalités d'évaluation de l'examen

À partir du cycle 2022-2023/1, les deux matières théoriques de l'OBG AMPCR, à savoir : « structure des ordinateurs et systèmes d'exploitation » et « télécommunications et réseaux », ont fait l'objet d'une évaluation commune.

Les deux matières sont évaluées dans un seul et même examen.

Une dispense sera attribuée au candidat ayant obtenu une moyenne générale d'au moins 50% (10/20) à l'ensemble de l'épreuve théorique. **Aucune dispense partielle ne sera accordée.**

La **moyenne globale** sera donc calculée pour ces deux matières.

Il ne sera, dès lors, plus possible d'être dispensé de l'une des deux matières à partir du cycle 2022-2023/1.

!! Cette mesure ne s'applique qu'aux candidats qui doivent présenter ces deux matières.

Le candidat ayant obtenu une dispense à l'une des deux matières théoriques lors des cycles précédents ne devra présenter que la matière pour laquelle il a été ajourné.

L'examen théorique sera basé sur les matières suivantes :

-  STRUCTURE DES ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION
-  TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX

La date et le lieu de l'épreuve sont repris dans l'**horaire** de votre titre publié sur le site Internet des jurys : www.enseignement.be/jurys .

Pour rappel : d'un cycle à l'autre le mode d'évaluation et la conception des examens peuvent changer.

A l'exception des candidats dispensés des 2 matières théoriques, **seuls les candidats présents à l'épreuve théorique** (structure des ordinateurs et systèmes d'exploitation et Télécommunication et réseaux) **seront autorisés à présenter l'épreuve pratique** (Laboratoire et T.P. et Méthodes).

••• Matériel

Matériel requis : de quoi écrire.

Matériel non autorisé et refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée et tout autre type d'appareil électronique.

••• **Consignes**

✚ **STRUCTURE DES ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION**

Le/La candidat(e) doit pouvoir maîtriser les sujets suivants :

- La structure d'un ordinateur, ses composants et ses périphériques.
- Les différents éléments qui peuvent constituer un ordinateur (Processeur, mémoire RAM-ROM, carte mère, BIOS, UEFI, etc.) et leur fonctionnement.
- Les différents types de disque dur et unités de stockage, le formatage, la défragmentation.
- Les caractéristiques d'une alimentation PC.
- Les périphériques d'entrée et de sortie et le rôle d'un pilote.
- Branchements, interfaces et connexions.
- La carte mère et ses éléments constitutifs.
- Les différents systèmes d'exploitation actuellement sur le marché.
- Installation complète des différents systèmes d'exploitation courants.
- Paramètres et commandes de base des systèmes d'exploitation courants.
- Interface graphique et interface de ligne de commande.
- Vocabulaire technique.
- Les principaux outils à employer, pour l'assemblage, le démontage.
- Prendre les mesures de sécurité adéquates liées à l'électricité statique et à l'utilisation de l'énergie électrique.
- Notion de compatibilité.

✚ **TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX**

Le candidat doit pouvoir maîtriser les sujets suivants :

- Les différents types de câbles : UTP, FTP, STP, Coax.
- Les débits binaires des câbles.
- Les caractéristiques des câbles : atténuation, sensibilité aux parasites, blindage, précautions d'utilisation, les avantages, les inconvénients des uns par rapport aux autres, la longueur maximale d'un tronçon suivant le débit, les connecteurs, etc.
- La fibre optique et ses caractéristiques : support d'information, débit binaire, longueur d'un tronçon, notion d'atténuation, connexion, avantages et inconvénients, etc.
- Comparaison entre la fibre optique et les autres types de câbles.
- Topologies de réseaux.
- Notions de domaine, groupe de travail, comptes utilisateurs et groupes d'utilisateurs.
- Partage de ressources (imprimantes, disques, répertoires...).
- Les notions de droit et de permission.
- Connexion de deux machines en direct.
- Notions de base sur les protocoles (TCP/IP, OSI, NETBEUI...).
- L'adressage IP, les adresses MAC, l'identification d'une adresse MAC et d'une adresse IP.
- Hub, switch, passerelle, routeur, modem.
- WIFI : principe, sécurisation, cryptage, répéteur.
- Description de la réalisation d'un câble avec connecteurs RJ45 (code des couleurs).
- Création d'un mini réseau entre plusieurs machines.

IV. Évaluation de l'examen

●●● Pondération

L'examen sera coté comme suit :

STRUCTURE DES ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION	/60*
TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX	/60*
TOTAL	/120*
Moyenne pour l'encodage des points	/20

* ces pondérations sont indiquées à titre d'exemple.

Pour les candidats dispensés, seule la matière repassée sera mise /20 pour l'encodage des points.